

À Plérin, « un été comme les autres » avec France Handicap

Comme l'an dernier, l'APF-France Handicap ne cesse pas ses activités, en ce mois d'août. Mais après l'opération « Un été pas comme les autres » de 2020, la structure invite désormais à « Un été comme les autres ».



Une vingtaine d'adhérents et bénévoles de l'APF ont clôturé le mois de juillet, jeudi, par un repas de type « auberge espagnole ».

Les mois de juin et juillet ont vu la reprise des activités collectives en mode quasi normal, entre sorties, mini-séjours, repas partagés et ateliers, pour les adhérents de la délégation départementale de France Handicap. Son équipe de salariés et bénévoles, basée à Plérin, poursuit sur cette lancée au mois d'août avec l'opération « Un été comme les autres », qui leur permet ponctuellement de rencontrer leurs amis des autres secteurs, et pour lequel il reste des places disponibles (*).

Balade en calèche, baignade et marché

Ainsi, les adhérents du secteur Saint-Brieuc pourront se rendre à Lamballe, ce jeudi 5 août de 12 h 30 à 17 h, pour une visite guidée du haras et une balade en calèche (12 €, prévoir pique-nique). Le mardi 10 août de 11 h 30 à 17 h, cap sur Pontivy et son marché, puis une balade le long du canal de Nantes à Brest (15 €).

Le mardi 17 août de 14 h à 17 h, les adhérents sortiront les appareils photos pour un atelier macrophoto au bois de Plédran (gratuit). Déplacement en pays dinannais, le jeudi 19 août de 12 h 30 à 17 h, avec balade bucolique et baignade (si la météo le permet) à l'étang de Bétineuc, à Saint-André-des-Eaux (prévoir 5 € et pique-nique).

Alors que des excursions à la journée à Erquy seront proposées les 31 août et 2 septembre (un séjour en village vacances y est également prévu du 30 août au 4 septembre), la journée du 24 août se tiendra à la délégation, sur le thème des loisirs et sports adaptés, avec démonstration de joëlettes et tricycles.

Pratique

Contact par tél. 02 96 33 00 75 ; passe sanitaire obligatoire. Adhésion annuelle : 25 € (gratuit pour les moins de 25 ans, la première année).